

ISOLATION PHONIQUE DU PLANCHER

avec du sable et un parquet flottant

SECOND OEUVRE

Localisation

Une couche de sable est appliquée sur toute la surface du plancher, entre les lambourdes et le revêtement du plancher. Une bande résiliente est installée entre la volige et les lambourdes.

Fonction

Il existe deux sortes de « nuisances sonores » dans un bâtiment :

- les bruits aériens, qui correspondent aux bruits transmis par l'air (voix, musique ...)
- les bruits solidiens ou d'impact, qui correspondent aux bruits provoqués par un choc (bruits de pas, déplacement d'objets, claquement de portes).

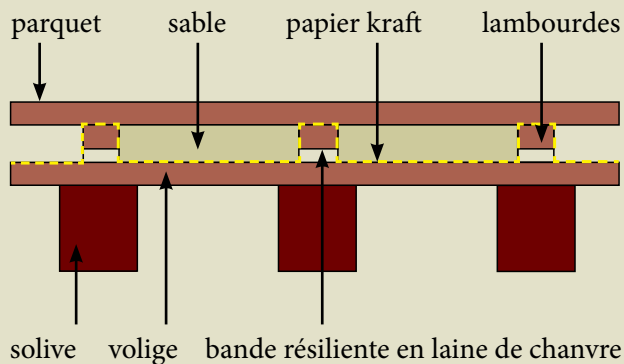
Dans le cas de ce plancher, l'isolation phonique est utilisée contre les bruits solidiens et aériens. La couche de sable va permettre de diminuer les bruits aériens. La laine de chanvre va diminuer les bruits solidiens.



Une technique astucieuse

Sur la volige, on dispose les lambourdes flottantes (non clouées) sous lesquelles il y a une bande résiliente en laine de chanvre de 2 cm d'épaisseur qui effectue une rupture phonique.

On recouvre le tout avec du papier kraft qui sert de pare-poussière avant de déposer un lit de sable de 3-4 cm, puis le nouveau plancher est cloué sur les lambourdes.



Cette technique a l'avantage d'apporter une bonne isolation phonique. Ce sable étant moins cher qu'un isolant phonique classique, on amène également un peu d'inertie avec ce matériau naturel.

En revanche, le poids du sable est à ne pas négliger dans le dimensionnement de la structure : il est de 1700 kg au m³ (environ 9 tonnes au total).